



FICHE DE SYNDICALISATION

SNUDI-FO 43

ANNÉE 2023

à remettre au collecteur ou à retourner au syndicat départemental

SNUDI-FO 43 - 1, avenue Saint Flory 43000 LE PUY



04 71 05 55 01 ou 04 71 05 43 00



snudi.fo43@wanadoo.fr

NOM : PRÉNOM :

NOM D'USAGE :

Adresse administrative :		Adresse personnelle :	

TRAVAIL :

à temps plein

à temps partiel

QUOTITÉ :

%

FONCTION :

Directeur

Chargé d'école

Adjoint

TR Brigade / ZIL

ASH

Spécialisation :

Contractuel

Stagiaire / Alternant

AESH

CORPS :

Professeur des écoles

ÉCHELON :

ATTENTION ! Le SNUDI-FO 43 organise la collecte des cotisations à l'année civile.

LA COTISATION SYNDICALE DÉDUCTIBLE À 66 % DES IMPÔTS

En ces temps difficiles où nos salaires ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie, cette information doit être prise en considération puisque la cotisation revient en fait à 34 % de son tarif. C'est un argument supplémentaire pour se syndiquer.

Que vous soyez imposable ou non, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt, c'est-à-dire un remboursement de l'administration fiscale (à condition de ne pas être aux frais réels).

TARIFS 2023

Prix de la carte annuelle : 29,50 €

TARIFS RÉDUITS			
FS 100 % et FSE <i>(1 carte + 12 timbres à 9,30 €)</i>	141,10 €	AESH <i>(1 carte + 4 timbres à 6,75 €)</i>	56,50 €
Contractuels <i>(1 carte + 12 timbres à 9,30 €)</i>	141,10 €	Retraités <i>(1 carte + 3 timbres à 17,60 € + 1 vignette UCR à 17,60 €)</i>	99,90 €

TARIFS PROFESSEURS DES ÉCOLES - CLASSE NORMALE											
	échelons										
Adjoint - chargé d'école	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Directeur 2 à 4 classes Spécialisé ASH				4	5	6	7	8	9	10	11
Directeur plus de 5 classes					4	5	6	7	8	9	10 et 11
Prix mensuel du timbre	9,30	9,60	10,30	11,20	11,95	12,70	13,55	15,05	16,60	18,10	18,30
Total annuel <i>(1 carte + 12 timbres)</i>	141,10	144,70	153,10	163,90	172,90	181,90	192,10	210,10	228,70	246,70	249,10

HORS CLASSE				
	échelons			
	3	4	5	6
Prix mensuel du timbre	18,60	18,80	19,10	19,30
Total annuel <i>(1 carte + 12 timbres)</i>	252,70	255,10	258,70	261,10

CLASSE EXCEPTIONNELLE				
	échelons			
	1	2	3	4
Prix mensuel du timbre	19,50	20,00	20,50	21,00
Total annuel <i>(1 carte + 12 timbres)</i>	263,50	269,50	275,50	281,50

TEMPS PARTIEL : calcul du montant de ta cotisation		
50 %	Prix de la carte (29,50 €) + 6 timbres mensuels à :	€ = €
75 %	Prix de la carte (29,50 €) + 9 timbres mensuels à :	€ = €
80 %	Prix de la carte (29,50 €) + 10 timbres mensuels à :	€ = €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

- ✓ Par chèque à l'ordre du SNUDI-FO 43
- ✓ Par virement (nous contacter)

Il est bien sûr possible de payer ta cotisation en plusieurs fois.